

Conseil d'administration
ENSAG-UGA

Séance du 08 octobre 2026

Délibération n°
DEL-2026-1008-7

Nombre de membres : 20
Membres en exercice : 18

Quorum début de Séance : 11

Membres présents : 10
Membres représentés : 02
Membre(s) ne prenant
pas part au vote : 00
Nombre de votants : 12

Voix favorables : 12
Voix défavorables : 00

Abstention : 00

L'an deux mil vingt-six, le huit octobre à quatorze heures,
le conseil d'administration de l'ENSAG-UGA s'est réuni,
sous la présidence de Monsieur Nicolas Dubus, Président
du Conseil d'Administration.

Point à l'ordre du jour :

5.1. Recours au vote électronique pour le renouvellement
des instances de l'ENSAG-UGA

Membres présents :

DEPOLLIER Guy
DUBUS Nicolas,
LAJARGE Romain,
VETTORELLO Jean-Pierre,
BARDOS Sylvia,
HARRY Camille,
VEILLEROT Marianne,
BRESSY Vincent,
HUGELÉ Fabrice,
RANÇON Blandine,

Membres représentés :

TIXIER Nicolas (pouvoir à Guy DEPOLLIER),
POBÉ Pascaline (pouvoir à Blandine RANÇON),

Membres excusés :

MANOLA Théa,
FEUTREN Alexandre,
DESMARTIN Rose,
PROMAYON Seamus,
LAKHNECH Yassine,
MOCELLIN Raphael,

Délibération n°7 relative au recours au vote électronique pour le renouvellement des instances du Conseil d'administration et du Conseil pédagogique et scientifique

- vu le décret 2018-109 du 15 février 2018, relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture, article 5
- vu le règlement intérieur de l'ENSAG-UGA actuellement en vigueur
- vu la présentation faite en séance du Conseil d'Administration de ce jour

Après en avoir délibéré,
Le conseil d'administration approuve, à l'unanimité, le recours au vote électronique pour :

- l'élection des représentants au Conseil d'Administration
- l'élection des représentants au Conseil Pédagogique et Scientifique

Elections qui se dérouleront du vendredi 11 décembre, 9h00 au mercredi 16 décembre 2026, 12h00.

Fait le 08 octobre 2026

Le Président du
Conseil d'Administration

Nicolas Dubus

